
ENSEIGNANTS

Vincent Gilot, professeur, chef d'atelier
Olivier Vandersleyen, Thierry Gillet, professeurs
Benoît Hupé, Kommer Kleijn, Alain Sace, assistants
Christian Arnau, Philippe Capart, Vincent Kesteloot, Victor Kissine, Paul Leeman, Philippe Le Mouillour, Philippe Moins, Kim Keukeleire, Raskal (Pascal Nottet), conférenciers

OBJECTIFS

Acquisition du langage, des principes et des techniques du cinéma d'animation.
S'affirmer comme réalisateur en défendant un point de vue, un choix esthétique, technique au service d'une idée.

CONTENU

L'étudiant aborde les techniques de base du cinéma d'animation, marches, lips synchro, en réalisant plusieurs exercices dont l'adaptation d'une nouvelle dans une technique libre.
Les travaux seront sonorisés et mixés au cours de l'année scolaire.
La réalisation des exercices est encadrée par l'étude **de pencil tests** qui permet de vérifier la qualité technique de l'animation, le rythme du film, la qualité graphique.

MÉTHODE

Pédagogie de la réflexion, de la communication, de l'analyse, du débat.
Proposer un cadre structuré dans lequel les étudiants développent leur imaginaire et exploitent leurs acquis.
Etablissement de planning de production
Développement de l'esprit critique.
Sensibilisation à la recherche expérimentale, à l'exploration de chemins oubliés, nouveaux, incertains.
L'étudiant situe son niveau de maîtrise avec l'aide des enseignants et établit de nouvelles directions qui lui permettront de progresser.

PRÉ-REQUIS

Posséder les bases techniques acquises en première année.

ÉVALUATION**Critères :**

- respect du cahier des charges
- l'originalité de la réponse, l'esprit de recherche, l'expérimentation
- l'évolution du travail, la prise en compte des observations des enseignants
- propreté du montage sonore, sa pertinence, sa singularité

Modalités :

Les différents travaux reçoivent des cotations particulières.
Une cotation d'appréciation générale est attribuée à l'étudiant pour son organisation, son respect des délais, ses degrés d'évolution globale au cours de l'année.
Les travaux sont toujours évalués et cotés par minimum deux enseignants attachés à l'option.

CREDITS ET COEFFICIENT DE PONDERATION

Le cours représente un total de 18 à 24 crédits.
La note globale attribuée au cours correspond à un coefficient de 9/30 à 12/30.
Le stage représente un total de 6 crédits et la note attribuée correspond à un coefficient de 3/30.